



# Livret d'accueil Ecole Française de Mini-Basket



**Saison 2019 / 2020**



# JEU, PLAISIR, RESPECT, SPORTIVITÉ, CAMARADERIE

## ACCUEIL AUX PARENTS

Vous venez d'inscrire votre enfant à l'école Française de Mini - basket. Nous vous remercions du choix que vous avez fait et nous vous souhaitons la bienvenue dans le monde du mini-basket.

Très vite votre enfant va se familiariser avec le basket-ball mais il va également apprendre à vivre en équipe les joies de son sport. Il va découvrir les règles du basket et les assimiler progressivement.

Quelles que soient les capacités de votre enfant, nous ferons en sorte qu'il ait toujours la possibilité de s'exprimer à son niveau de jeu.

Nous lui apprendrons à maîtriser et à gérer son côté compétiteur ainsi qu'à :

- Respecter son ou ses entraîneurs
- Respecter les camarades de son équipe, mais également de l'équipe adverse
- Respecter les installations et le matériel
- Participer à la vie de son club

Vous avez un rôle actif pour nous accompagner dans notre rôle en :

- Respectant les horaires des entraînements et des rendez vous de matchs.
- En respectant l'esprit sportif et de fair-play.
- En répondant aux demandes de renseignements des entraîneurs et parents référents.
- En participant de temps à autres au transport des enfants.
- En n'hésitant pas à nous signaler tous problèmes.

L'équipe d'encadrement s'engage à mettre tout en oeuvre pour que votre enfant puisse bénéficier des meilleures conditions pour qu'il puisse vivre sa passion et s'épanouir au travers du mini-basket.



# Mieux connaître L'école Française de mini-basket Du BBC Eybens Poisat

L'école de mini-basket rassemble les enfants âgés de 4 à 10 ans.  
Elle est gérée par une commission mini-basket qui traite les aspects administratifs, pédagogiques, sportifs et évènementiel.

L'aspect pédagogique est géré par un responsable pédagogique. Il prépare avec les entraîneurs le programme des séances ainsi que l'organisation des rencontres.  
L'école s'engage à respecter la charte de l'école Française de mini-basket.

## Les Gymnases :

<b>GYMNASE Fernand FAIVRE</b> 15 rue Charles PIOT 38320 Eybens	<b>GYMNASE Roger JOURNET</b> 23 rue des Ruires 38320 Eybens
--	---

## Les catégories d'âge :

Votre enfant va évoluer suivant son âge dans une catégorie sportive durant une saison qui s'étend du mardi 10 Septembre 2019 au Samedi 20 Juin 2020.

- U7 (BABY basket) : Enfants nés à partir de 2013
- U9 (MINI-POUSSIN): Enfants nés en 2011 et 2012
- U11 (POUSSIN) : Enfants nés en 2009 et 2010

## Les entraînements :

	Jour	Horaire	Lieux
U7-U9	Mercredi	10H00/11H30	Gymnase Fernand FAIVRE
	Mercredi	16H00/17H30	Gymnase Fernand FAIVRE
	Samedi	9H30/11H00	Gymnase Roger JOURNET
U11	Mardi	17H30/19H00	Gymnase Fernand FAIVRE
	Mercredi	13H00/14H30	Gymnase Fernand FAIVRE
	Jeudi	17H30/19H00	Gymnase Fernand FAIVRE

## Premières rencontres :

### U7

- Baby Noël = 14 Décembre
- Baby Pâques = 4 Avril

Ces rencontres, organisées par le comité de l'Isère, ne constituent pas des matchs, mais les joueurs passeront par différents ateliers (une vingtaine) où ils auront l'occasion de se confronter à d'autres clubs du département.

De plus, les joueurs auront le plaisir de ne pas repartir les mains vides.

### U9

Le club est engagé sur le championnat U9.

Ce championnat est composé de sept plateaux (2 à 4 matchs de deux mi-temps entre différents clubs) prévus aux dates suivantes :

- 16 Novembre 2019
- 30 Novembre 2019
- 14 Décembre 2020
- 18 Janvier 2020
- 8 Février 2020
- 21 Mars 2020
- 4 Avril 2020

### U11

Les U11 sont engagés en championnat départemental (du 5 Octobre au 18 Avril).

# Evènements :

## Evènements programmés sur 2019-2020 :

- Tournoi des familles : un dimanche en décembre 2019
- Tournoi d'Eybens en mai 2020
- Fête Nationale du Mini-Basket le jeudi 21 mai 2020 (Ascension) => Organisé par le comité de l'Isère - Forme non déterminée à ce jour.

## Stages (U9 + U11) :

- Stage Automne : 1 semaine durant les vacances d'Automne.
- Stage Février : 1 semaine durant les vacances d'Hiver.
- Stage Avril : 1 semaine durant les vacances de Printemps.

## D'autres évènements sont prévus durant toute la saison.

Voici ceux de la saison 2017-2018 :

- Déplacement à Voiron (Match N1F) :  
Entrée des mini-basketteurs avec les joueuses sur le terrain et animation avec la mascotte durant les pauses





- Match des U20 à Eybens :



- Déplacement à La Tronche (Trophée coupe de France féminine - $\frac{1}{4}$  finales) :  
Entrée des mini-basketteurs avec les joueuses sur le terrain et animation avec la mascotte durant les pauses





# Mieux connaître les responsables du club.

Les personnes ci-dessous font fonctionner le club et l'école de mini-basket de votre enfant.  
Vous pouvez les solliciter pour toutes informations :

**Co-Présidents du club :** Françoise CORITON, Franck TAVERNE et Frédéric BEYO.

**Co-Présidents de l'école de mini-basket :**

Denis DEMULE - Tél : 06.72.04.27.85 - [denis.demule@gmail.com](mailto:denis.demule@gmail.com)

Eric CHESNE – Tél : 06.11.91.36.68 - [eric.chesne@yahoo.fr](mailto:eric.chesne@yahoo.fr)

**Responsable pédagogique :** Floris GUENENGAYE

**Responsable équipes :** Floris GUENENGAYE



# Le Rôle des parents

## **Le club, une source associative !**

Le club n'est pas un cercle restreint de sportifs et il fonctionne sur la bonne volonté de ceux qui le composent.

Vous pouvez donc nous aider au club en aidant lors des évènements qui ponctuent l'année, la recherche de partenaire ou, pour les parents U11 en vous investissant en tant que parent licencié et/ou parent référent.

**Tout ceci en fonction de votre motivation et de votre disponibilité.**

## Le Rôle des parents U11

### **Le rôle de chaque parent**

- Respect de la « Charte des Parents »
- A l'extérieur, participer aux déplacements des enfants de l'équipe
- A domicile, préparer et veiller au bon déroulement des goûters
- A domicile, aider les enfants à la table de marque ...
- Participer au lavage des tenues sportives (s'assurer que la totalité du jeu de maillots a bien été récupéré dans les vestiaires)
- Pour chaque phase, après réception des dates, horaires et lieux de match, communiquer au parent référent la présence ou non de leur enfant à chaque match.
- En cas de changement de disponibilité de l'enfant, communiquer ce changement au plus vite au parent référent (téléphone/SMS).



## Le rôle des parents licenciés

- A domicile, le parent licencié est inscrit sur la feuille de match :
  - soit comme responsable de salle
  - soit comme responsable de l'équipe si le coach est mineur (il faut 2 adultes licenciés dans ce cas)
- A l'extérieur, si le coach est mineur, le parent licencié est inscrit sur la feuille de match comme responsable de l'équipe
- Aide et remplace le parent référent si besoin

## Le rôle des parents référents

- Soutenir l'équipe dans les domaines autre que techniques (coach):
  - Interlocuteur avec les parents des joueurs de l'équipe
  - Remonte les éventuelles difficultés aux responsables du club (coach, Floris, Denis, Eric, ...)
  - Pourvoit à la vie logistique de l'équipe
- Définition des différents plannings: matches, lavage des maillots, goûters, table de marques
- « Bon déroulement » les jours du match
- « Coach des parents », « réguler l'ardeur » des parents sur le banc

## CHARTRE DU JOUEUR



« Je peux accepter un échec, tout le monde peut échouer. Mais je ne peux pas accepter de ne pas essayer »

Michael Jordan

### A l'entraînement

- Être en tenue de sport, à savoir : un short, un tee-shirt, une paire de baskets (réservée au gymnase).
- Arriver à l'heure à l'entraînement, c'est-à-dire être prêt, en tenue dans le rond central, à l'heure de début de l'entraînement.
- Avertir l'entraîneur d'une absence ou d'un retard à l'entraînement.
- Le joueur sélectionné pour le match du week-end doit être capable de donner, le jour de l'entraînement, une réponse définitive sur sa présence au match.
- Seuls les joueurs licenciés peuvent participer aux entraînements.

### Pour le match

Tout joueur sanctionné d'une deuxième faute technique (15 euros) ou d'une faute disqualifiante (30 euros), devra s'acquitter du montant de l'amende et des frais de dossiers\* éventuels avant de pouvoir prendre part à la rencontre suivante. \* 200 euros à partir de 4 fautes techniques ou en cas de faute disqualifiante avec rapport

De plus, pour une attitude déplacée, remarquée ou non par l'arbitre, le Comité Directeur statuera d'une sanction sportive complémentaire.

- Pour les matchs à domicile : être à l'heure, à savoir en tenue 45 minutes avant le match, afin de pouvoir se préparer dans de bonnes conditions.
- Pour les matchs à l'extérieur, être à l'heure au point de rendez-vous avec ses affaires dans son sac.
- Rester assis sur le banc afin d'être concentré sur le match et écouter les consignes de son entraîneur.
- Au début et à la fin du match, saluer ses partenaires, ses adversaires, la table de marque et les arbitres.
- A la fin du match, participer au rangement des ballons et au nettoyage du banc (jeter les bouteilles, mouchoirs...).
- Prendre en charge à tour de rôle le lavage des maillots de l'équipe.

### Aide

- Chaque joueur participe à la vie du Club en venant tenir la table de marque selon le planning des désignations consulté par l'entraîneur.

### Le joueur doit apprendre aussi

- A respecter les joueurs, les entraîneurs, les dirigeants du Club, **les arbitres**, le matériel,...
- A accepter la victoire comme la défaite, les décisions de son entraîneur (le joueur ne doit pas hésiter à aller en discuter avec son entraîneur si besoin),
- A refuser la tricherie sous toutes ses formes et l'esprit de vengeance,
- A maîtriser ses émotions, ses impulsions, et surtout son agressivité,
- A développer son goût pour l'effort individuel et collectif, la prise d'initiative, de décision, d'entraide, de solidarité et avoir des ambitions avec ses partenaires.
- A refuser les débordements sur les réseaux sociaux (commentaires inappropriés sur l'arbitre, les joueurs, les clubs...)

Nom Prénom et Signature joueur(se) / tuteur légal (joueur(se) mineur(e)) :

## CHARTRE DES PARENTS



*« Je peux accepter un échec, tout le monde peut échouer. Mais je ne peux pas accepter de ne pas essayer »*

Michael Jordan

### Pourquoi cette charte

- Le BBCEP est un club sportif et de compétition.
- Les entraîneurs sont là uniquement pour entraîner et former vos enfants.
- Nous avons besoin de votre aide afin de faciliter à votre enfant la pratique de ce sport.
- L'engagement de votre enfant implique forcément le votre.

### A l'entraînement

- Les parents des joueurs mineurs doivent s'assurer de la présence d'un adulte responsable avant de laisser leur enfant au gymnase et doivent récupérer leurs enfants à l'intérieur du gymnase.
- Ils doivent faire preuve de ponctualité (idem pour matchs).
- Ils doivent prévenir systématiquement l'entraîneur en cas d'absence : mail, SMS, téléphone (idem pour match).
- Ils peuvent assister aux entraînements sous réserve d'être licenciés.

### Pour le match

- Si votre enfant est sélectionné pour le match du week-end, nous vous demandons de participer :
  - A l'extérieur, aux déplacements des enfants de l'équipe (voir le roulement avec le parent référent de l'équipe),
  - A domicile, à tenir le rôle de responsable de salle ou à tenir la table de marque (nécessite une licence dans les deux cas),
  - Au lavage des tenues sportives et à la préparation des goûters (voir le roulement avec le parent référent de l'équipe).
- Ne pas intervenir au cours du match de votre enfant en respectant :
  - L'équipe adverse et les décisions de l'arbitre,
  - Les choix et décisions techniques de l'entraîneur.
- Encourager à domicile comme à l'extérieur l'équipe de votre enfant (et les autres équipes du Club).
- Avoir un comportement exemplaire dans vos actes et vos paroles et favoriser un esprit d'équipe sur et en dehors du terrain.

### Aides diverses

- En début de saison procéder à la désignation d'un parent référent pour l'équipe en accord avec l'entraîneur, les dirigeants et les autres parents.
- Apporter votre aide lors des manifestations sportives et extra sportives.
- Participer à l'Assemblée Générale et s'impliquer au sein du club (ex en intégrant le comité directeur).

*Nom Prénom et Signature :*



# La cotisation

La part financière que vous versez au club chaque année...

Elle représente une ressource importante et indispensable de la vie au club. Son montant est fixé chaque année par le bureau du club.

L'adhérent effectue ce paiement au titre de sa participation à la vie du club mais cette cotisation ne permet pas de considérer que l'on achète un service.

Elle comprend l'assurance, une part fédérale et une part reste au club pour assurer son fonctionnement.

Les autres ressources du club proviennent des subventions des collectivités locales, de nos partenaires, sans oublier les fêtes et animations organisées par le club.